



Photos CA

Cultures ornementales – mars 2016

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Patricia AH HOI

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météo : une pluviométrie en déficit pour ce mois de mars.

Rose : risque élevé pour le thrips. Ravageur à surveiller du fait des conditions favorables à son développement (chaud et sec) surtout dans les Bas.

Météorologie

Tableau 1 : relevés de mars 2016 comparés aux moyennes décennales du mois de mars.

Poste	Ravine des Cabris	PK 14 – Le Tampon	Bras Pistolet
Températures moyennes décennales (°C)	24,1	21,1	21,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	24,3	21	22,5
Pluviométrie décennale (mm)	128,8	209,3	699,0
Pluviométrie mensuelle (mm)	72,5	97	425,2

Des températures relativement conformes aux moyennes décennales. En revanche, on observe un fort déficit de pluviométrie pour cette période.

Phénologie

Parcelles	Cultures	Variétés	Altitude (m)	Lieu-dit	Stade
PR1	ROSE	Diverses	1212	Plaine des Cafres	Floraison
PR2	ROSE	Diverses	640	Mare à citrons	Floraison
PR3	ROSE	Diverses	630	Mare à citrons	Floraison
PR4	ROSE	Diverses	295	Bassin Martin	Floraison
PR5	ROSE	Diverses	290	Ligne des bambous	Floraison

Etat phytosanitaire des cultures

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence / 1 : faible présence / 2 : attaque moyenne / 3 : forte attaque

Légende pour l'évaluation des risques :

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Rose

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	PR1 : 0 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 0 PR5 : 0	Classe 2 Plusieurs dizaines d'insectes ou 2 à 5 foyers/serre	Risque faible : les tétranyques sont peu présents sur les parcelles.
Oïdium du rosier (<i>Podosphaera pannosa</i>)	PR1 : 1 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 1 PR5 : 1	Classe 3 30 à 50 % du feuillage touché	Risque faible : les pluviométries faibles de ce mois limitent le développement de l'oïdium sur les rosiers sous abris. Cependant veillez à éviter les courants d'air nocturnes sur la culture.
Thrips californien (<i>Frankliniella occidentalis</i>)	PR1 : 2 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 2 PR5 : 2	Classe 2 moyenne de 10 thrips/fleur	Risque élevé : les conditions de ce mois sont favorables à son développement (chaud et sec) surtout dans les Bas. → on peut limiter son développement par un bassinage des cultures.
Aleurodes des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)	PR1 : 0 PR2 : 0 PR3 : 0 PR4 : 0 PR5 : 0	Classe 2 attaque moyenne	Risque nul : l'aleurode des serres est absent des parcelles.

Observation ponctuelle

Criquet arboricole :

Le criquet (*Anacridium melanorhodon arabafum*) a été identifié sur des parcelles situées à Saint-Leu. Cet insecte apprécie le climat chaud et sec du littoral et consomme une grande diversité de plantes (polyphage). Il s'attaque donc à différentes cultures : arbres fruitiers, cultures maraîchères, ... et notamment aux jeunes pousses tendres. Les rosiers ne sont pas épargnés.

Pour rappel, en 1994, La zone de Saint-Leu a déjà fait l'objet de campagnes de traitements phytosanitaires contre *Anacridium melanorhodon arabafrum*.

Aujourd'hui, la lutte contre les criquets est un usage vide. Si la surface de l'exploitation le permet, l'agriculteur peut mettre en place un filet de protection à grosses mailles.

Si la surface de l'exploitation le permet, l'agriculteur peut mettre en place un filet de protection à grosses mailles.



Anacridium melanorhodon arabafrum (C. Nativel)

Contact animateur du réseau d'épidémiologie cultures ornementales : Patricia AH HOI, Chambre d'Agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 26 17 / 0692 70 04 55 / e-mail : patricia.ahhoi@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto